



POLITIQUE VIDEOSURVEILLANCE **Tout Public**

Sambre et Biesme srl est attachée au respect de la vie privée et accorde une grande importance au caractère confidentiel des données qu'elle traite dans le cadre de l'exécution de ses activités et de ses missions d'intérêt public en sa qualité de société de Logement de service public.

Par le biais du présent document, Sambre et Biesme vous informe, en toute transparence, conformément à la réglementation relative aux caméras de surveillance dont notamment la loi 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance et l'arrêté royal du 10 février 2008 définissant la manière de signaler l'existence d'une surveillance par caméra ainsi que la réglementation relative à la protection des données dont le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), sur la manière dont elle est amenée à traiter les images de ses caméras de surveillance en sa qualité de responsable du traitement.

Par soucis de clarté, la présente Politique est rédigée sous forme de questions/réponses.

1. Qui est le responsable du traitement des données à caractère personnel ?

Sambre et Biesme, société à responsabilité limitée agréée par la Société Wallonne du Logement sous le n°5240, immatriculée à la BCE sous le n°0401.582.770 et dont le siège social est établi à 6240 Farciennes, rue du Roton, 4 – Tél. : 071/24.39.24 – info@sambretbiesme.be, est Responsable de Traitement de vos données à caractère personnel.

2. Quelles sont les catégories de données à caractère personnel traitées ?

Les catégories de données à caractère personnel traitées sont les suivantes :

- plaques d'immatriculation de véhicules ;
- images vidéo des caméras de surveillance.

3. Pour quelles finalités les données sont-elles traitées ?

Sambre et Biesme traite les données provenant de son système de vidéosurveillance afin de poursuivre les finalités suivantes :

- Prévenir, constater ou déceler des infractions contre les personnes ou les biens ;
- Réunir la preuve d'incivilités, d'infractions ou générateurs de dommages ;
- Identifier les auteurs des faits.



4. Sur quelle base légale repose le traitement des données ?

Le traitement réalisé par Sambre et Biesme s'inscrit dans le cadre nécessaire de l'exercice de ses missions d'intérêt public telles que définies aux articles 131 et 132 du Code wallon de l'habitation durable.

5. Qui sont les destinataires des données traitées ?

Uniquement dans le cadre des finalités exposées au point 2. de la présente politique, les données sont et/ou peuvent être communiquées aux personnes et organismes suivants :

- Les membres du personnel de Sambre et Biesme en charge de la vidéosurveillance ;
- Les prestataires externes chargés de la maintenance des dites caméras ;
- La Justice et les services de police.

6. Quelle est la durée de conservation de ces images ?

Conformément aux dispositions de la loi caméras du 21.03.2007, les images des caméras de vidéosurveillance sont conservées pendant maximum un mois sauf si elles peuvent contribuer à faire la preuve d'infractions ou d'incivilités ou à identifier les auteurs. Dans ce cas, les images concernées seront conservées le temps nécessaire à la procédure.

7. Quels sont vos droits en tant que personne concernée ?

Conformément aux dispositions de la loi caméras, vous avez le droit de consulter les images dans lesquelles vous apparaissez et de savoir, pour chacune d'elles, la manière dont elles sont traitées et à quelles fins.

Toutefois, la demande devra comporter des indications suffisamment détaillées pour nous permettre de localiser les images concernées de manière précise.

Dans l'hypothèse où la personne filmée peut prétendre au droit d'obtenir une copie conformément à l'article 15 du RGPD, Sambre et Biesme répondra à la demande d'accès en faisant visionner à la personne filmée les images où elle apparaît, sans lui fournir une copie des données, afin de garantir les droits et libertés d'autrui ainsi que la sécurité publique ou la prévention et la détection d'infractions pénales, ainsi que les enquêtes et les poursuites en la matière ou l'exécution de sanctions pénales.

Enfin, pour autant que l'exercice de ces droits n'entre pas en contradiction avec les obligations légales auxquelles est soumise Sambre et Biesme ou que les images ne servent pas de preuve d'une infraction, vous avez également le droit de demander la suppression de tout ou partie de celles-ci.



8. Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez envoyer vos demandes par courrier électronique à l'adresse dpo@sambretbiesme.be ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante :

Sambre et Biesme srl
A l'attention du DPO
Rue du Roton, 4 à 6240 Farciennes

Pour garantir le respect de votre vie privée et assurer votre sécurité, nous prendrons les mesures nécessaires pour vérifier votre identité avant de vous permettre d'exercer vos droits.

Sambre et Biesme veillera à mettre tout en oeuvre pour vous assurer un suivi dans les meilleurs délais.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de Protection des Données par le biais d'un formulaire spécifique disponible sur le site web de l'Autorité de Protection des Données, soit :

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>.

Pour plus d'informations concernant la manière dont Sambre et Biesme traite les données à caractère personnel, les modalités de traitement ainsi que sur les droits de la personne concernée et la manière de les exercer, veuillez consulter notre « *Politique Vie Privée* » disponible sur notre Site Internet : www.sambretbiesme.be.

Fin du Document – Version du 07.08.2025
